



LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 40
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



LES objectifs

Obtenir tout ou partie d'un diplôme sans avoir à suivre un cursus de formation, en faisant valider ses expériences, professionnelles, sociales ou de formation, bénévoles ou salariées.

LES conditions d'admission

- Toute personne en emploi ou en demande d'emploi ayant acquis **une année** minimum d'**exercice d'une activité** (salariée, non salariée, bénévole, de volontariat ou relevant d'une période de formation en milieu professionnel) **en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre.**

DIPLÔME préparé

Tout diplôme, du CAP au BTS ou autre Certification inscrite au RNCP
La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est une voie d'accès aux certifications professionnelles du ministère en charge de l'agriculture ou de tout autre Ministère.

PRÉREQUIS

Aucun

COÛT de la formation

La prise en charge de l'accompagnement à la VAE peut être réalisée dans le cadre :

- * Du plan de développement des compétences
- * D'un congé VAE
- * Du CPF



L'accompagnement

Lieu : tous les sites de l'Agrocampus 47

Dates : A la demande toute l'année : nous contacter

Durée : 8H à 20H d'accompagnement

Rythme : Individualisé : **Alternance de séances** en centre et de travail personnel (à titre d'exemple : 2H en centre tous les 15j)

Modalités : en présentiel et/ ou en distanciel

Contenu :

Aide méthodologique à l'élaboration par le candidat d'un **dossier de validation** présentant l'expérience (après obtention de la recevabilité) et préparation à l'entretien avec le jury

LE DISPOSITIF d'évaluation

Entretien avec un jury

Les diplômes du ministère en charge de l'agriculture sont constitués de blocs de compétences. A l'issue de l'entretien avec le jury, soit le candidat obtient le diplôme en entier soit il obtient des blocs de compétences

AUTRES informations

Personne à contacter : Maryse DECROIX (référente VAE)

ACCESSIBILITE :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

un service
d'information et
d'accompagnement
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 40

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR